

Le 20 octobre 1914 à Gouy-en-Gohelle

Remise de la médaille militaire au drapeau des chasseurs à pied.

A 14h.30 a eu lieu à Gouy-en-Gohelle, la remise au drapeau des chasseurs à pied de la médaille militaire par monsieur le Général de Maud'Huy, commandant la 10^{ème} Armée, en présence de messieurs les généraux commandant le 21^{ème} corps et la 43^{ème} Division et de Monsieur le Colonel commandant la 86[°] Brigade et des détachements représentant les 1^{er} - 3^{ème} - 10^{ème} - 20^{ème} - 21^{ème} et 31^{ème} Bataillons de chasseurs à pied.

A 14h.30, le drapeau déployé arrive sur le terrain encadré par un peloton du 1^{er} bataillon. Les généraux l'y attendent, le cadre choisi pour la cérémonie accroît par sa note poétique, le caractère simple mais grandiose de la réserve. A ce moment, une salve de 21 coups de canon commence. On n'a pu mieux faire qu'en en confiant l'exécution à la batterie de 220 qui envoie ses projectiles sur les tranchées ennemies.

Le drapeau placé au centre du rectangle formé par les troupes en ligne déployée, Monsieur le Colonel Olleris fait rendre les honneurs puis Monsieur le Général de Maud'huy prend à son commandement la "Brigade de chasseurs" fait ouvrir le ban et s'avance, sabre à la main vers le drapeau. Il prononce la formule d'usage, "Au nom du Président de la République; en vertu des pouvoirs qui me sont conférées, Drapeau des Chasseurs à Pied, je te décore de la médaille militaire". Puis il s'avance jusqu'au drapeau incliné et épingle avec émotion à la cravate du drapeau la médaille glorieuse. Il embrasse à deux reprises la soie tricolore et donne l'accolade au porte-drapeau.

Après avoir fait fermer le ban, Monsieur le Général de Maud'Huy se tourne vers la troupe et lui adresse les quelques mots suivants : "Chasseurs! C'est aujourd'hui pour vous un jour mémorable, seul jusqu'à ce jour, votre drapeau a été jugé digne de recevoir la médaille militaire, Soyez en fiers ! Soyez de plus assurés de la victoire. Vous êtes les dignes fils des héros de Sidi-Brahim et de Sébastopol; bientôt on pourra dire que vous avez fait mieux que vos aînés ! Vous allez défiler devant le drapeau !

Le défilé s'exécute au son des clairons rassemblés de tous les bataillons présents.

Aussitôt le défilé terminé, Monsieur le Général de Maud'huy s'écrie : " Chasseurs ! je donne à votre général 4 médailles militaires à décerner aux plus braves des chasseurs des bataillons de votre belle brigade. Puis il quitte le terrain de la revue en adressant un au-revoir cordial accompagné d'un geste amical plusieurs fois répété.

Les honneurs sont rendus au drapeau et la dislocation s'opère pendant que, toujours flottant, le drapeau est ramené au poste de commandement de la 86[°] Brigade accompagné par une section du 10^{ème} bataillon.